

## Horizon 2020

Cadre légal	Règlement (UE) N° 1291/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 portant établissement du programme-cadre pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020" <a href="http://www.europedirectplr.fr/upload/file/2014_2020_reglement_horizon2020.pdf">http://www.europedirectplr.fr/upload/file/2014_2020_reglement_horizon2020.pdf</a>
Durée programme	2014-2020
Budget	77 milliards euros
Objectifs généraux	<p>L'<b>objectif général</b> d'Horizon 2020 est de contribuer à la construction d'une société et d'une économie fondées sur la connaissance et l'innovation dans l'ensemble de l'Union, en mobilisant des fonds supplémentaires pour financer des activités de recherche, de développement et d'innovation. Il soutient ainsi la mise en oeuvre de la stratégie Europe 2020 et d'autres politiques de l'Union, ainsi que la mise en place et le fonctionnement de l'Espace européen de la recherche (EER).</p> <p>Le programme Horizon 2020 connaît 3 axes prioritaires auxquels correspondent plusieurs <b>objectifs spécifiques</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>L'excellence scientifique</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) le <b>Conseil européen de la recherche (CER)</b> offre, sur la base d'une concurrence à l'échelle de l'Union, un financement attractif et flexible à l'ensemble de la communauté des chercheurs et de leurs équipes ;</li> <li>b) les "<b>Technologies futures et émergentes</b>" (<b>FET</b>) soutiennent la recherche collaborative de façon à accroître la capacité de l'Europe à développer des innovations de pointe susceptibles de bouleverser les théories scientifiques traditionnelles ;</li> <li>c) les <b>actions Marie Skłodowska-Curie</b> offrent une formation d'excellence et innovante dans le domaine de la recherche, ainsi que des possibilités de carrière attractives et des échanges de connaissances par la mobilité transfrontalière et intersectorielle des chercheurs ;</li> <li>d) les "<b>Infrastructures de recherche</b>" consistent à développer et à soutenir les infrastructures européennes de recherche d'excellence et à les aider à contribuer à l'EER.</li> </ul> </li> <li>◆ <u>La primauté industrielle</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) "<b>La primauté dans le domaine des technologies génériques et industrielles</b>" soutient spécifiquement les activités de recherche, de développement et de démonstration ainsi que, le cas échéant, de normalisation et de certification, dans le domaine des TIC, des nanotechnologies, des matériaux avancés, des biotechnologies, des systèmes de fabrication et de transformation avancés et de l'espace ;</li> </ul> </li> </ul>

## Objectifs généraux (suite)

b) "**L'accès au financement à risque**" vise à remédier aux difficultés d'accès au financement par l'emprunt et les capitaux propres rencontrées par les entreprises et les projets axés sur la R&D et sur l'innovation à tous les stades de leur développement. Associé à l'instrument de capitaux propres du programme pour la compétitivité des entreprises et les petites et moyennes entreprises (COSME 2014-2020), il soutient le développement du capital-risque à l'échelle de l'Union;

c) "**L'innovation dans les PME**" fournit une aide adaptée aux PME afin d'encourager l'innovation sous toutes ses formes dans les PME, en ciblant celles qui disposent du potentiel pour croître et s'étendre au niveau international, au sein du marché unique et au-delà.

### ◆ Les défis de société

Recensés dans la stratégie Europe 2020, ces défis visent à mobiliser la masse critique d'initiatives en faveur de la recherche et de l'innovation nécessaire à la réalisation d'objectifs dans les domaines suivants :

- a) la santé, l'évolution démographique et le bien-être;
- b) la sécurité alimentaire, l'agriculture et la sylviculture durables, la recherche marine, maritime et dans le domaine des eaux intérieures ainsi que la bioéconomie;
- c) les énergies sûres, propres et efficaces;
- d) les transports intelligents, verts et intégrés;
- e) l'action pour le climat, l'environnement, l'utilisation efficace des ressources et les matières premières;
- f) l'Europe dans un monde en évolution: des sociétés ouvertes à tous, innovantes et capables de réflexion;
- g) des sociétés sûres - protéger la liberté et la sécurité de l'Europe et de ses citoyens.

A ces 3 axes prioritaires s'ajoutent **4 programmes transverses** et le programme **Euratom** :

### ◆ Diffusion de l'excellence et élargissement de la participation

Afin de favoriser la diffusion de l'excellence et l'élargissement de la participation à Horizon 2020, une ligne budgétaire spécifique a été créée et contient trois activités principales : le "teaming", le jumelage ("twinning"), et les chaires de l'Espace européen de la recherche ("ERA-chairs"). Ces activités ciblent spécifiquement certains Etats membres qui sont considérés comme les moins performants en termes de R&D.

### ◆ Science pour et avec la société

Ce programme a comme objectif de conduire des projets devant la société civile dans la recherche et l'innovation en prenant en compte la diversité des approches, par la promotion de l'éthique, et en développant des outils devant favoriser l'accessibilité aux résultats de la recherche pour tous.

### Objectifs généraux (suite)

#### ◆ Institut européen d'innovation et de technologie (IET)

L'IET est une entité légale basée à Budapest, structure européenne indépendante, créée par un règlement du Conseil et du Parlement européen en mars 2008. L'IET vise à articuler trois secteurs encore trop cloisonnés : la recherche, l'innovation et l'éducation.

#### ◆ Centre commun de recherche-CCR (Joint research center – JRC)

Le Centre commun de recherche est l'une des Directions générales de la Commission européenne. Il compte sept instituts de recherche situés dans cinq États membres de l'Union européenne (Belgique, Allemagne, Italie, Pays-Bas et Espagne). Avec un personnel d'environ 2 700 personnes, la D.G. C.C.R. joue un rôle actif aidant à créer une Europe plus sûre, plus propre, plus saine et plus concurrentielle.

#### ◆ Le programme de formation et de recherche Euratom

Sur les années 2014 à 2018, il complète dans le domaine de la recherche nucléaire et de la formation le programme de recherche Horizon 2020. Le programme Euratom permet de poursuivre les activités de recherche nucléaire (fission et fusion) et de formation entreprises depuis de nombreuses années, notamment pour contribuer à la décarbonisation à long terme du système énergétique, d'une manière sûre et efficace tout en répondant aux grands défis économiques et sociaux.

### Actions financées

"**activités de recherche et d'innovation**" : l'ensemble des activités de recherche, de développement technologique, de démonstration et d'innovation, y compris la promotion de la coopération avec les pays tiers et les organisations internationales, la diffusion et l'optimisation des résultats, ainsi que la promotion de la formation de haute qualité et de la mobilité des chercheurs au sein de l'Union;

"**actions directes**" : les activités de recherche et d'innovation entreprises par la Commission par l'intermédiaire de son Centre commun de recherche (CCR);

"**actions indirectes**" : les activités de recherche et d'innovation entreprises par des participants et auxquelles l'Union apporte un soutien financier;

"**partenariat public-privé**" : un partenariat dans le cadre duquel des partenaires du secteur privé, l'Union et, le cas échéant, d'autres partenaires, tels que des organismes du secteur public, s'engagent à soutenir conjointement l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme ou d'activités de recherche et d'innovation;

"**partenariat public-public**" : un partenariat dans le cadre duquel des organismes du secteur public ou investis d'une mission de service public au niveau local, régional, national ou international s'engagent, avec l'Union, à soutenir conjointement l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme ou d'activités de recherche et d'innovation;

"**Infrastructures de recherche**" : les installations, ressources et services utilisés par les communautés de chercheurs pour mener leurs recherches et stimuler l'innovation dans leur domaine.

Appel propositions	«Portail participant» DG «Recherche et Innovation» Commission européenne <a href="http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/opportunities/index.html">http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/opportunities/index.html</a> ou portail français du programme Horizon 2020 <a href="http://www.horizon2020.gouv.fr/cid77090/tableau-des-appels-propositions-horizon-2020.html">http://www.horizon2020.gouv.fr/cid77090/tableau-des-appels-propositions-horizon-2020.html</a>
Documentation utile	Règles de participation au programme-cadre « Horizon 2020 » <a href="http://www.europedirectplr.fr/upload/file/Reglement_1290_2013_Horizon_2020_regles.pdf">http://www.europedirectplr.fr/upload/file/Reglement_1290_2013_Horizon_2020_regles.pdf</a> Brochure (en anglais) présentant les grandes lignes d'Horizon 2020 : <a href="http://www.europedirectplr.fr/upload/file/2014_2020_Horizon_2020_in_brief.pdf">http://www.europedirectplr.fr/upload/file/2014_2020_Horizon_2020_in_brief.pdf</a>
Contact européen	Site web du programme-cadre Horizon2020 : <a href="http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/en">http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/en</a>
Contact national	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MENESR) Coordinateur national : Martine Roussel Mail : <a href="mailto:martine.roussel@recherche.gouv.fr">martine.roussel@recherche.gouv.fr</a> Tel : 01 55 55 82 51 Web : <a href="http://www.horizon2020.gouv.fr/cid74427/horizon-2020-clic.html">http://www.horizon2020.gouv.fr/cid74427/horizon-2020-clic.html</a> Réseau des <b>Points de Contact Nationaux</b> (PCN). Le réseau des PCN est la principale structure qui fournit des conseils, guides, informations pratiques et assistance sur tous les aspects de la participation au programme Horizon 2020 : <a href="http://www.horizon2020.gouv.fr/cid74103/le-reseau-des-pcn.html">http://www.horizon2020.gouv.fr/cid74103/le-reseau-des-pcn.html</a>
Contact Occitanie Pyrénées Méditerranée	Liste des points de contact « Enterprise Europe Network - EEN » pour la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée  <a href="https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/Liste_Occitanie_PCN_H2020_EEN.pdf">https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/Liste_Occitanie_PCN_H2020_EEN.pdf</a>
Date mise à jour	30 août 2018